

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 28 mars 2020

L'Assemblée Générale de l'Association SambaÉdu s'est déroulée le samedi 28 mars 2020 à partir de 10h00, par visioconférence en raison du confinement dû à l'épidémie de Covid-19. Un serveur spécifique utilisant le logiciel libre BigBlueButton¹ a été mis en place pour l'occasion à l'adresse <https://visio.sambaedu.org>. Les adhérents à jour de leur cotisation ont reçu les informations de connexion par mail dans la journée du 27 mars 2020.

Rapport d'activité

1 Organisation des HackingSÉ

C'est la tenue du 4^e HackingSÉ dans l'histoire de l'association. Le premier ayant eu lieu en 2017. Le prochain aura probablement lieu durant le week-end des 27 et 28 mars 2021 en fonction des dates de vacances scolaires des différents académies afin d'éviter les périodes de vacances scolaires.

2 Réunion du 7 déc. 2019

Une réunion de développement a eu lieu le samedi 7 décembre dans les locaux de la société Néofutur et a permis d'importantes avancées concernant Se4.

3 Actualité du projet

Le projet compte actuellement 11 contributeurs sur le gitlab du projet : <https://gilab.sambaedu.org>, mais surtout deux très actifs : Denis Bonnenfant et Franck Molle. Bravo à eux et merci.

Depuis cette date, 11 tutoriels ont été rédigés et mis en ligne sur le nouveau site de la documentation du projet : <https://doc.sambaedu.org>.

15 serveurs Se4 sont en production en établissement.

L'association compte seulement 27 adhérents.

→ Le rapport d'activité est voté à l'unanimité.

1 <https://bigbluebutton.org>

Bilan financier

Présentation du bilan financier. Ce bilan est clos au 30 août 2019, et s'étire depuis le 1^{er} septembre 2018 jusqu'au 30 août 2019. L'idée étant d'avoir, d'une part, une adhésion par année scolaire et, d'autre part, d'être cohérent avec le rythme de nos activités qui couvrent la même période.

Les recettes sont essentiellement des cotisations individuelles et établissement (une).

En règle générale, les adhérents partagent ce qu'ils donnent en cotisation et dons et achat matériels (vente des mugs).

Les dépenses de l'année comprennent la location de salle et le repas du HackSE19.

Les comptes suivant l'année scolaire, il y a donc un décalage entre l'AG et le bilan.

La majorité des avoirs financiers de l'association est placé sur un livret A.

Notons de nombreuses adhésions depuis la semaine précédant le HKSE-2020.

100 carnets A5 avec élastiques puis marque-page en ficelle normalement offert à tout adhérent qui a payé au moins 10€. Le but étant d'encourager les adhésions, notamment auprès des stagiaires lors des formations organisées par les DANE.

200 autocollants on également été produits et devaient être distribués lors du HKSE-2020

→ Le bilan financier est voté : 17 pour, 1 abstention.

Perspectives et objectifs

- Renforcement des adhésions, en particulier des établissements scolaires.
- Se donner plus de visibilité, en particulier auprès des collectivités.
- Créer de la documentation à destination des utilisateurs finaux : les enseignants.
- Un certain nombre de collectivités envisagent le déploiement de serveurs Windows®. Mais en attendant ils sont prêts à installer la solution SE4. Pour les convaincre à rester sur cette solution, il serait bien de créer une vidéo (ou plusieurs petites) qui explique les fonctionnalités de SE4.
- Le problème demeure peut-être le choix de l'interlocuteur : il faut convaincre celui qui « signe le chèque » et « donne les ordres »...
- Rassurer les collectivités territoriales en obtenant des certifications Proxmox lors de l'achat des serveurs. L'objectif étant de contrer les arguments qui accuseraient l'OS en cas de panne matérielle.
- Mettre en avant les économies réalisées.
- Développer de la documentation et la formation à usage des techniciens des sociétés intervenantes en établissement afin de contrer les arguments « pro » installation de serveur Windows®.
- planifier des visioconférences : développement, dépannage ponctuel,...
- participation à des salons pour présenter SE4.

Élection du Conseil Collégial

Rappel sur le fait que le Conseil Collégial peut rassembler jusqu'à 15 membres. Il remplace la structure classique « président, secrétaire, trésorier, etc. ». Ici, chacun fait selon ses possibilités et compétences, il n'y a donc pas de rôle attribué.

Les membres du Conseil Collégial pour la période 2018-2019 se représentent.

- Denis Bonnenfant
- Louis-Maurice De Sousa
- Laurent Joëts
- Laurent Joly
- Franck Molle
- Michel Suquet
- Vivien Da Cruz
- Benoît Deniau
- Marc Bansse
- François-Xavier Vial

Un nouveau membre souhaite faire partie du Conseil Collégial :

- Nour Eddine El Yazghi

→ La nouvelle composition du Conseil Collégial est adoptée à l'unanimité.